



MAIRIE DE MIONNAY
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 juin 2014

Convocation du 13 juin 2014

Présents : H. Cormorèche, M. Girer, JL Bourdin, G. Devrieux, T. Lapalu, F. Ducray, J. Burdet, Y. Dhomont, S. Farenc, H. Fayard, A. Fayot, E. Fleury, N. Garampon, A. Rey, F. Roucayrol, G. Virone.

Absents : N. Curtet, C. Pichoud, ML Venditti,

Pouvoirs : N. Curtet à G. Devrieux, C. Pichoud à JL Bourdin, ML Venditti à F. Ducray,

1. Désignation du secrétaire de séance

JL Bourdin est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du Conseil Municipal du 6 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

3. Election des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

M. le Maire rappelle que les cinq délégués titulaires et les trois délégués suppléants doivent être élus ce soir en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre.

Une liste a été remise à M. le Maire. Après avoir fait l'appel des conseillers présents, et précisé que les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent pas prendre part au vote les membres du bureau sont désignés afin de procéder au scrutin.

S. Farenc ne prend pas part au vote.

Sont élus les membres de la liste un élan pour Mionnay :

- Délégués titulaires : M. CORMORECHE Henri, Mme FLEURY Emilie, M. GIRER Michel, Mme DUCRAY Françoise, M. ROUCAYROL Fabrice,
- Délégués suppléants : Mme GARAMPON Noémie, M. BURDET Jérôme, Mme FAYOT Agnès.

4. Extension du POM. Demande de subvention. Conseil Général

Il est rappelé que pour le projet d'aménagement et d'agrandissement du Palais Omnisports de Mionnay (POM), les derniers plans ont été approuvés par les différentes associations fréquentant cet équipement sportif.

Le projet d'extension élaboré par la S.E.L.A.R.L. Compigne est estimé à 195 000 € HT soit 233 220 € TTC de montant de travaux.

L'avant-projet sommaire d'extension du palais omnisports de Mionnay comprend notamment :

- La création d'un espace bar/buvette
- La création d'un SAS d'entrée
- La création d'un local rangement
- La création d'un vestiaire arbitre.

Le plan prévisionnel de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

Dépenses			Recettes		
Intitulé	Montant HT €	%	Intitulé	Montant HT €	%
Maîtrise d'oeuvre	19 250		autofinancement	154 000	70 %
Travaux	195 000		Dotations territoriale demandée	66 000	30 %
Bureaux SPS - CT	5 750				
TOTAL	220 000	100 %	TOTAL	220 000	100 %

Soit un montant prévisionnel de l'opération de 220 000 € HT représentant 264 000 € TTC.

Afin de réaliser ces travaux d'extension d'un équipement sportif la commune pourrait bénéficier d'une subvention du Conseil Général au titre de la dotation territoriale.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▲ Approuve le plan de financement pour la réalisation de l'extension du palais omnisport de Mionnay tel que décrit ci-dessus arrêté à la somme de 220 000 € HT.
- ▲ Demande l'attribution au Conseil Général d'une subvention au titre de la dotation territoriale de 66 000 € pour réaliser ces travaux.

5. Comptes rendus des commissions

Néant

6. Questions diverses

- M. le Maire précise qu'une réunion de Conseil Municipal aura lieu le lundi 21 juillet 2014 en remplacement de la réunion initialement prévue le 4 juillet.

Le Secrétaire de Séance, Jean-Luc BOURDIN

Le Maire, Henri CORMORECHE

